

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 14 septembre 2021, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

| | | |
|-----------------|-----|------------------------------|
| Sont présents : | M. | Roberto Blondin, maire |
| | MME | Nadine Lelièvre, conseillère |
| | MM. | Patrick Lebreux, conseiller |
| | | Jacques Desbois, conseiller |
| | | Roland Vallée, conseiller |
| | | Jeannot Couture, conseiller |
| | | Jacques Roussy, conseiller |

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Est également présent :
Yan Ritchie, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2021-09-150

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 10 août 2021
- 4- Correspondance
- 5- Liste des comptes fournisseurs, journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Dépôt des états comparatifs
- 7- Demande d'appui – Reprise du service de train de passagers
- 8- Congrès FQM 2021
- 9- Refuge pour chien – OAA Espoir Câlin
- 10- Programme de prévention FQM (SST)
- 11- Changement assurance collective
- 12- Approbation budget révisé O.M.H.
- 13- Avis de motion – Règlement concernant l'utilisation de l'eau potable
- 14- Arrêt des procédures dossier lampadaire
- 15- Demande d'appui projet de réfection du terrain de balle-molle - PSISRPE
- 16- Autres sujets :
 - Avance de fonds corporation économique
 - Pétition réduction de vitesse -Chemin Duguesclin
- 17- Période de questions
- 18- Clôture de la session

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point « autres sujets » ouvert.

2021-09-151

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 AOÛT 2021

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal du 10 août 2021 tel que rédigé.

2021-09-152

CORRESPONDANCE

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois d'août 2021.

2021-09-153

Liste des comptes fournisseurs, du journal des déboursés et du rapport des salaires nets

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois d'août 2021 en plus des factures de Spécialité Diesel au montant de 3 908.85 \$, 1 857.35 \$ et GLS Logistics au montant de 39.70 \$.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois d'août 2021.

2021-09-154

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

Selon l'article 176.4 du Code municipal, le secrétaire-trésorier dépose deux états comparatifs :

Le premier compare les revenus et les dépenses de l'exercice financier courant avec celui de l'exercice précédent pour la même période correspondante, en date du 30 août 2021.

Le deuxième compare les revenus et dépenses prévus de l'exercice courant avec celui qui a été prévu au budget.

2021-09-155

DEMANDE D'APPUI – REPRISE DU SERVICE DE TRAIN DE PASSAGERS

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil appuie la coalition des Gaspésiens pour l'avenir du train et Via Rail dans leurs démarches auprès du gouvernement fédéral.

2021-09-156

CONGRÈS FQM 2021

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le maire et le directeur général à assister au congrès 2021 de la FQM.

QUE les frais de déplacements soient remboursés selon le tarif en vigueur.

2021-09-157

REFUGE POUR CHIEN – OAA ESPOIR CÂLINS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a installé un refuge pour chien sur un terrain privé ;

CONSIDÉRANT QU'il n'existe aucune entente signée par les parties ;

CONSIDÉRANT le refus du contribuable d'obtempéré ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a aucun pouvoir afin d'intervenir sur un terrain privé ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil n'entreprene aucune démarche afin de récupérer le refuge et qu'il invite l'organisme O.A.A. Espoir Câlines à déposer un projet dans le Programme F.A.O. de la MRC afin de se doter d'un refuge qui respecte les normes.

2021-09-158

PROGRAMME DE PRÉVENTION FQM (SST)

Il est proposé par Jacques Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général d'adhérer au programme qui sera le plus avantageux pour la Municipalité.

2021-09-159

CHANGEMENT ASSURANCE COLLECTIVE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une nouvelle offre d'assurances collectives ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre reçue permet à la Municipalité de faire des économies ainsi qu'aux adhérents ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil accepte l'offre des Assurances Michel Cyr Inc. concernant les assurances collectives;

QUE le conseil accepte de payer la part de l'employé M. René Desbois en augmentant son taux horaire selon les coûts de l'assurance collective de l'assuré.

2021-09-160

APPROBATION BUDGET RÉVISÉ O.M.H.

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte les révisions budgétaires de l'O.M.H. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé en date du 2 juillet 2021 qui établissent la participation de la Municipalité. La participation passe de 3 931 \$ à 4 141 \$.

2021-09-161

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Avis de motion est donné par Roland Vallée qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption un règlement concernant l'utilisation de l'eau potable.

2021-09-162

ARRÊT DES PROCÉDURES DOSSIER LAMPADAIRE

CONSIDÉRANT QUE les procédures entreprises par la Municipalité demeurent infructueuses ;

CONSIDÉRANT QUE la longévité du dossier ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil demande l'arrêt des procédures concernant le dossier de réclamation des frais du lampadaire brisé lors de l'accident sur la route 132.

2021-09-163

DEMANDE D'APPUI PROJET DE RÉFECTION DU TERRAIN DE BALLE-MOLLE – PSISRPE

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal appuie le projet de l'O.T.J. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé pour le projet de réfection du terrain afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans Le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure.

QUE le conseil municipal s'engage à octroyer une aide financière à l'O.T.J. de Sainte-Thérèse-de-Gaspé pour le projet de réfection du terrain de balle-molle au montant de 5 000 \$ conditionnel à ce que le projet soit accepté et réalisé.

2021-09-164

AVANCE DE FONDS CORPORATION ÉCONOMIQUE

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise l'avance de fonds de 1000 \$ pour le projet Emploi Été Canada 2021.

2021-09-165

PÉTITION – DEMANDE DE RÉDUCTION DE VITESSE SUR LA ROUTE CYR

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une pétition provenant des résidents du chemin Duguesclin demandant la réduction de vitesse ou bien une surveillance accrue des policiers ;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu plusieurs grands excès de vitesse et de délits commis dans les derniers mois ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire également une réduction de la vitesse dans la route Cyr ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal mandate le directeur général à prendre les informations et à débiter les procédures afin de réduire la vitesse à 50 km/heure sur le chemin Duguesclin d'Est en Ouest.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Yan Ritchie, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2021-09-166

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20h32 heures.

Roberto Blondin, maire

Yan Ritchie, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »